



Saisie immobilière éventuelle

Par Indict24

Bonjour à tous et a toutes, en espérant que vous puissiez m'éclairer.

J'aimerais d'abord exposé la situation :

Disons une famille, un père, une mère, une fille. La fille en question est majeure depuis un petit moment, mais séjourne officiellement chez la famille. Elle a quelques dettes, plus ou moins grosses, avec la banque et une boutique privée. Seulement, elle ne peut pas rembourser vu qu'elle n'a aucun salaire. La famille est dans l'incapacité de rembourser le tout, et ce dans le délais demandé ; une saisi immobilière peut elle être ordonnée ?

Si la réponse est oui, y a t'il un moyen d'éviter ça ?

Si non, que pourrait il se passer ?

Par mimi493

On ne peut saisir que les biens de la fille.